

AUTORISATION DE CONDUITE ENGIN DE CHANTIER
Catégorie F**OBJECTIFS**

Permettre au participant de conduire un chariot automoteur à bras télescopique en toute sécurité dans l'entreprise et de permettre à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite pour la catégorie d'appareil confié.

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser régulièrement ou ponctuellement un chariot de manutention télescopique.

Les accès à nos centres sont adaptés aux personnes présentant des situations de handicap

REGISTRE D'ACCESSIBILITÉ**PRÉREQUIS**

Pas de prérequis

Il est préconisé de maîtriser le français, à préciser lors de l'inscription

QUALITÉS DE L'INTERVENANT

Formateur en prévention des risques professionnels, avec expérience de la production avec les engins de chantier cat F.

**MÉTHODES MOBILISÉES
ET MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Retours d'expériences du formateur.
Tour de table, échange des expériences vécues par les participants, les acquis théoriques et pratiques sont évalués en fin de formation.
Le stage est évalué par les participants

MOYENS PÉDAGOGIQUES & SUPPORTS

Vidéoprojecteur, support de cours pour les participants, etc...

SUIVI

Assistance téléphonique pour l'employeur, les participants sur les sujets relatifs à la formation.

VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de fin de formation professionnelle.

DURÉE

1 jour – 7 heures

TARIF ET DÉLAI D'ACCÈS

Demandez-nous notre grille tarifaire ainsi que nos dates de formation : info@prematech-formation.fr

PROGRAMME**1- THÉORIE**

- 1) Statistiques des accidents du travail
- 2) Dispositions réglementaires
- 3) Les consommations à risques
- 4) Les partenaires de la prévention et leur rôle
- 5) Les risques liés à l'utilisation des engins de chantier
- 6) Règlementation pour la conduite des engins de chantier
- 7) La classification des nouvelles catégories d'engins de chantier
- 8) Le matériel équipements et obligations
- 9) La technologie
- 10) Prise de poste et fin de poste
- 11) Les règles de conduite en sécurité
- 12) La stabilité des engins de chantier
- 13) Les travaux de terrassement
- 14) Le levage des charges
- 15) Les gestes de commandement
- 16) La signalisation
- 17) Les risques divers

2- EXERCICE PRATIQUE**I- Prise de poste et vérification**

- 1) Utilisation des documents suivants : notice d'instructions (règles d'utilisation, restrictions d'emploi...) et rapport de vérification périodique (validité, observations, restrictions d'usage...)
- 2) Vérification visuelle de l'état de l'engin et de son équipement afin de détecter les anomalies et d'en informer son responsable hiérarchique
- 3) Contrôle de la propreté de l'espace cabine
- 4) Vérification du fonctionnement du siège, réglage approprié
- 5) Contrôle de la visibilité depuis le poste de conduite
- 6) Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité (freinage, éclairage, maintien au poste de conduite, avertisseur sonore, dispositifs de signalisation sonores ou lumineux...)
- 7) Mise en route du moteur, interprétation des indications du tableau de bord dont la fonction « test » à la mise sous tension, respect du temps de chauffe (moteur, transmission et équipements)

Chez Prematech, nous formons avant tout à la sécurité. Et c'est seulement en formant à la sécurité que nos stagiaires obtiennent leurs CACES®.

Nous considérons que nous ne pouvons être jugés et partie. C'est pour cette raison que ce sont des testeurs externes qui viennent en nos locaux délivrer les CACES® de nos stagiaires.

- 8) Vérification des niveaux et réalisation des appoints journaliers
- 9) Localisation de l'issue de secours et conditions de sa mise en œuvre
- 10) Présence d'un extincteur en cabine

II- Conduite et manœuvres

- 1) Monter et descendre en sécurité de l'engin et connaître la règle des 3 appuis
- 2) Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe, à vide ou en charge (le cas échéant) : maîtriser les trajectoires, la vitesse...
- 3) Sélectionner les rapports de boîte de vitesse adaptés, en manuel et en automatique
- 4) Utiliser correctement les dispositifs de freinage
- 5) Recourir de façon appropriée aux aides à la conduite disponibles (rétroviseurs, moniteurs, détecteurs...)
- 6) Respecter les conditions de stabilité de l'engin
- 7) Garantir la sécurité des piétons
- 8) Tenir compte des angles morts
- 9) Adapter sa vitesse en fonction de la charge, de la nature du sol et du trajet à effectuer
- 10) Dans la zone d'évolution, identifier les sources potentielles de risques liés à la circulation et à la stabilité de l'engin, et choisir un parcours adapté
- 11) Stationner et arrêter l'engin en sécurité
- 12) Respecter les distances de sécurité
- 13) Se positionner pour avoir la meilleure vision de la manœuvre et de son environnement, tout en étant hors de la zone de risque
- 14) Réaliser des manœuvres, en mouvements simples et en mouvements combinés
- 15) Préparer la zone de dépose de la charge
- 16) Prendre et déposer une charge en un endroit précis

III- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance

- 1) Stationner l'engin hors d'une zone à risques, sur terrain plat
- 2) Positionner les équipements (fourches...) en sécurité
- 3) Mettre en œuvre le frein de parking et les sécurités adaptées (leviers au point mort...), arrêter le moteur, consigner
- 4) Effectuer les opérations d'entretien journalier (nettoyage des parties vitrées, des rétroviseurs, du poste de conduite...)
- 5) Rendre compte des anomalies et dysfonctionnements
- 6) Savoir effectuer un calage approprié aux opérations d'entretien courantes